

Quelques personnes engagées et inquiètes

Fribourg, 17 juillet 2017

## **Lettre ouverte au Conseil communal de la Ville de Fribourg**

### **« Une ville où il fait bon vivre »<sup>1</sup>**

Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

La ville de Fribourg se trouve dans une situation décisive : les projets d'agglomération II et III et la LAT poussent les autorités à « densifier et requalifier »<sup>2</sup> le domaine bâti. Faisant écho aux craintes de la population, ne voulant pas que la densification se fasse au détriment de la qualité, nous vous faisons parvenir notre prise de position.

Nous avons espéré que le nouveau Conseil communal introduise un urbanisme plus réfléchi, plus humain et plus écologique. Mais actuellement, plusieurs projets contredisent de façon inquiétante ces objectifs, tels les deux exemples ci-après.

- Kybourg : Au lieu d'une construction aux limites de la parcelle ou d'une requalification des immeubles 25 – 33, un projet aux Kybourg détruira un espace arborisé en plaçant 3 petits immeubles au milieu du parc. Nous prions le Conseil communal de négocier les alternatives avec la CPPVF. La modification du projet Flos Carmeli voisin en 1995 / 1996 prouve que des solutions sont possibles.
- Guintzet : La construction d'un immeuble au Guintzet 9 dénaturera l'un des plus beaux quartiers en démantelant sa qualité d'ensemble et sa typologie. Le projet va à l'encontre de la préservation du patrimoine.

En contre-exemple d'action et de densification réussies est la sauvegarde du parc et la création d'une vraie cour d'école lors de la construction de la DOSF (CO du Jura).

Nous saluons les démarches pour les projets du Bourg et de la Gare. Mais il est indispensable de sauvegarder et de créer des zones publiques attractives dans tous les quartiers. Fribourg est une ville avec un flagrant manque d'espaces verts faciles d'accès pour les personnes âgées, à mobilité réduite et les enfants, surtout au Schönberg et dans les autres grands quartiers résidentiels. Ceci a des conséquences directes sur la qualité de vie et l'attractivité de la ville.

---

<sup>1</sup> PAL, Visions et objectifs 2014-2030. p. 34

<sup>2</sup> Andrea Burgener Woeffray : « Pour densifier, il faut requalifier ». La Liberté, 23-6-2107

Ci-dessous, quelques problèmes qui nous semblent urgent d'aborder et que nous pouvons illustrer à l'aide de quelques exemples :

- Les places de jeux existantes sont souvent soit surchargées (Domino) soit manquent d'arbres ou de surfaces vertes et perméables. Seuls 8 places sur 30 sont qualifiées de « bonnes »<sup>3</sup>.
- Les plus beaux parcs sont privés (Poya), semi-privés (St-Michel), à usage restreint (cimetière, jardin botanique) ou non accessibles (ravins).
- De nombreuses surfaces (publiques et privées) ont été goudronnées ou bétonnées sans concept (p.ex ancien arrêt TPF Daler), sans créer soit une place minérale soit une zone verte de qualité. La végétalisation et des sols perméables et clairs atténueraient les effets du réchauffement climatique qui augmentera aussi à Fribourg<sup>4</sup>.
- Les espaces « verts » aménagés sur les parkings souterrains et autour de constructions « disséminées » dans l'espace sont particulièrement stériles.

Nous soutenons une meilleure définition des espaces construits et des espaces libres : la construction de bâtiments marquants qui définissent l'espace, la création de places libres et de jardins, parc et allées. Les espaces plus restreints sont aussi à traiter avec soin.

Dès lors, nous proposons :

1. **MORATOIRE** Le Conseil communal décide d'un moratoire sur tous les projets qui détruisent des espaces verts arborisés ou qui défigurent le caractère d'un quartier. Il prend toutes les mesures en sa compétence (refus d'autorisations, arrêt des travaux, négociations avec les propriétaires, opposition/recours) pour éviter des fait accomplis.
2. **PRIORITE ESPACES LIBRES** La requalification et la création des espaces publics, surtout des zones vertes, est traitée comme priorité dans le futur PAL.
3. **PROGRAMME ESPACES VERTS** Le Conseil communal lance un programme pour la création d'espaces verts et la requalification des aménagements hostiles à la vie. Il négocie des solutions avec les propriétaires : p.ex un jardin public dans la cour de Pérolles 25 ou l'accès libre à des parcs privés en assurant leur entretien.
4. **PRIORITE REQUALIFICATION** Le chiffre de « 10'000 habitants supplémentaires » est juste une extrapolation et non pas un objectif. Le Conseil communal traite la planification démographique au niveau de l'agglomération ou du canton. Il identifie les secteurs à densifier en favorisant des projets de requalification qui apporte une qualité supplémentaire au plan urbanistique.
5. **PRIORITE ANCIENS ARBRES** Lors de la suppression inévitable d'un ancien arbre, la solution du déplacement est obligatoirement envisagée<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> [http://www.ville-fribourg.ch/vfr/files/pdf69/Inventaire-Places\\_de\\_jeux.pdf](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/files/pdf69/Inventaire-Places_de_jeux.pdf)

<sup>4</sup> Risiken und Chancen des Klimawandels im Kanton Freiburg. (BAFU 2015, en all. et fr)

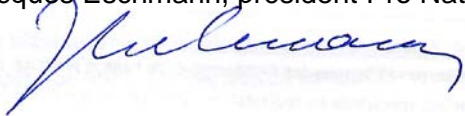
<sup>5</sup> Société spécialisée en replantation : <http://www.lamprecht-baum.ch/spezialtaeten/baumrettung.php>

6. DISCUSSION URBANISTIQUE. Afin d'assurer un minimum de participation, le Conseil communal invite les promoteurs et les mandataires de chaque projet à une présentation et discussion devant les commissions d'aménagement et des biens culturels réunies. Avant la décision d'un PAD, une discussion publique dans le quartier concerné a lieu.

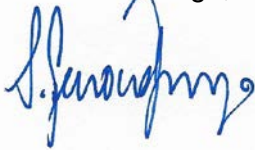
Pour que Fribourg reste une ville « où il fait bon vivre » et que les objectifs du PAL 2014-2030 ne soient pas transformés en vœux pieux, les soussignés souhaitent être invités par les autorités à une discussion de fond sur les sujets énoncés. Nous sommes tout à fait disposés à collaborer avec les autorités et l'administration et à partager notre expertise dans les différents domaines concernés.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à notre démarche et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

Jacques Eschmann, président Pro Natura Fribourg



Sylvie Genoud Jungo, secrétaire générale Pro Fribourg



Roman Hapka, directeur suppléant de la  
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP-SL



Christa Mutter, députée



Jean-Luc Rime, président Pro Fribourg,  
membre de la commission pour la conservation du patrimoine

